



Samedi décompté lorsque congé posé un vendredi

Par **Cibs77390**, le **21/06/2012** à **17:56**

Bonjour,

Je travaille dans un cabinet de courtage en assurance(IDDCC 2247). Dans ma société à chaque fois que l'on pose un vendredi on nous décompte le samedi et ce sans limite. C'est à dire que si on pose 5 ou 6 vendredis on nous décompte les samedis correspondants.Est-ce normal? Nous sommes au 39h et travaillons du lundi au vendredi avec 1h10 de pause déjeuner.

Dans l'attente de votre retour.

Cordialement,

Cibs

Par **janus2fr**, le **21/06/2012** à **18:17**

Bonjour,

C'est normal si vos congés sont décomptés en jours ouvrables (acquisition de 2.5 jours de CP par mois et disposition de 30 jours ouvrables de CP par an).

On décompte alors les congés en commençant le premier jour où vous deviez travailler et on arrête le dernier jour ouvrable avant la reprise. Le samedi étant bien un jour ouvrable, lorsque vous prenez un vendredi, cela fait donc bien 2 jours de CP.

Par **Cibs77390**, le **22/06/2012** à **09:00**

D'accord mais la société peut en décompter autant qu'elle le souhaite et même si vous ne posez qu'un vendredi?

Dans l'attente de votre retour.

Cordialement,

Cibs

Par **janus2fr**, le **22/06/2012** à **09:53**

Il n'y a pas de limitation, autant de vendredi que l'employeur vous autorise à prendre en CP, autant de samedi décomptés.

Il n'est donc pas intéressant de prendre souvent des vendredi seuls...

Il faut bien se rappeler que le système de congés payés a été "étudié" pour prendre des semaines entières. Le fait de prendre des jours isolés est en fait une "déviation" du système tel qu'il était prévu à l'origine.